

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 26 février 2024, à 14 h.

AGRÉMENT DE LA CHAIRE UQTR (SÉNIOR) SUR LE MÉTABOLISME SPÉCIALISÉ VÉGÉTAL

CONSIDÉRANT les articles 51 et 68 du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT l'article 9.2 de la Politique sur la reconnaissance et le financement des unités de recherche;

CONSIDÉRANT l'objectif « Soutenir prioritairement les orientations et axes de recherche définis pour la période 2020-2025 » de la Planification de la recherche stratégique 2020-2025;

CONSIDÉRANT le Processus de reconnaissance des réalisations en recherche des anciens titulaires de chaire de recherche du Canada de l'UQTR (2018-CA658-04.03.07-R7207, 10 décembre 2018);

CONSIDÉRANT le Processus d'évaluation du rendement des titulaires de chaire de recherche du Canada;

CONSIDÉRANT le bilan présenté par la professeure du Département de chimie, biochimie et physique, Isabel Desgagné-Penix;

CONSIDÉRANT la lettre d'appui du Groupe de recherche en biologie végétale de l'UQTR du 11 octobre 2023;

CONSIDÉRANT la recommandation de la sous-commission de la recherche (2023-SCR76-07, 15 novembre 2023);

CONSIDÉRANT la recommandation de la commission des études (2024-CE654-04.03.05-R6250, 6 février 2024);

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :

1. d'agréer la Chaire UQTR (senior) sur le métabolisme spécialisé végétal pour une durée de trois ans, et ce rétroactivement, du 1er novembre 2023 jusqu'au 31 octobre 2026;

2. d'attribuer à la professeure du Département de chimie, biochimie et physique, Isabel Desgagné-Penix, le titre honorifique de Professeure-chercheuse du Canada.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

M^e Éric Hamelin
Secrétaire général